



MERCI

En 2024, vous avez été 242 adhérents ou membres bienfaiteurs à avoir adhéré ou renouvelé votre adhésion. En 2024, l'association les Amis de Saint Jacques de Calahons a enregistré : 5 194,00 euros de dons. Depuis sa création en 1985 ce sont 627 adhérents ou membres bienfaiteurs qui ont appartenu ou appartiennent à la grande famille des Amis de Saint Jacques de Calahons.

**Merci du fond du coeur pour votre fidèle soutien
sans lequel rien ne serait possible.**

Le Bureau

2025

MEILLEURS VOEUX A TOUS ! FELIÇ ANY NOU A TOTS !



Merci au monde politique des Pyrénées Orientales

Le monde politique a répondu aussi présent par son action à Saint Jacques. Au delà des paroles, il y a eu des actes sans lesquels rien n'aurait pu être possible. Les conseillers départementaux Guy Cassoly et Jean Castex, les conseillers régionaux Armande Comas et Roger Toreilles, les députés Francois Calvet et Robert Olive, le sénateur Paul Blanc, le président de la région Jacques Blanc, le président du Département et de la Région Christian Bourquin.

Photo: Christian Bourquin alors Président de la Région Languedoc Roussillon à Saint Jacques en train de sonner les cloches de notre belle chapelle.. (Pâques 2014)

Résultat de la tombola cartes adhérents

Le tirage du numéro des cartes adhérents 2024 a permis à Andrée Dalmau demeurant à Catllar de gagner un bon d'achat SuperU de Prades d'une valeur de 100 euros. (titulaire de la carte N° 627).

Assemblée Générale

Conformément à l'article 8 de nos statuts, la prochaine Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le 1er semestre 2026.

Permanences: samedi 25 et dimanche 26 janvier 2025, de 10h à 12h.

Venez nous rencontrer à la salle Mas Chancel, rue d'en haut à Catllar, le samedi 25 janvier 2025 et le dimanche 26 janvier 2025, de 10h à 12h. On pourra adhérer ou renouveler son adhésion. Prix inchangé 10 euros. Les dons égaux ou supérieurs à 30 euros donnent droit à la remise d'un récépissé impôts. **Sachez qu'un don de 100 euros entraîne une réduction fiscale de 75 euros. Le montant final de votre don vous revient à 25 euros.** En fin d'année tombola avec le tirage des numéros des cartes d'adhérents. Le gagnant empoche un bon d'achat Super U de Prades de 100 euros. Votre adhésion ou votre renouvellement d'adhésion peuvent être envoyés ou portés au siège de l'association : Mairie de Catllar 66500 Catllar.

Le temps qui passe inexorablement fait son œuvre et nous devons déplorer la disparition des adhérents :

- Jeanne BERNADA / PARENT
- Alice IRLA
- Jacques VILE
- Simone CALMON
- Odette BONNEMAISON

"Ceux que nous aimons et que nous avons perdus ne sont plus où ils étaient , mais ils sont partout où nous sommes". Saint Augustin.

40 ANS DE PASSION, D'EXCELLENCE, DE VALORISATION, DE TRADITION

118 656,14 euros : C'est le montant de l'investissement de l'association à Saint-Jacques pour "*un embellissement spectaculaire des lieux*" (dixit les médias), sur la période de septembre 1997 à mars 2024.

Détail du chiffrage : Investissement chapelle = 39 327,89 €. Investissement bâtiments annexes = 20 281,56 €. Investissement abords immédiats chapelle = 59 046,69 €.

Expo : Publication des documents concernant tous les travaux à Saint-Jacques, archivés depuis 1997.
Une expo qui surprendra et visible à Catllar en juillet 2025

2008-2009 : Un épisode douloureux

L'association se serait bien passé de cet avatar qu'elle n'a pas vu venir comme beaucoup de fidèles à ce traditionnel aplec qu'ils soient de Catllar, de Marquixanes ou d'Eus.

Stupeur ! En 2008, un arrêté préfectoral anéantissait plus de 100 ans d'histoire à Saint Jacques, comme ça, d'un coup de trait. Sans avertir, la sentence tombait. Les grillades pour les aplecs qui avaient fait la renommée de ces rendez vous printaniers étaient interdites purement et simplement. Un couperet avec effet immédiat qui voyait les aplecs de 2008 et 2009 sans grillade et du coup désertés.

Alors commença pour les Amis de Saint Jacques de Calahons le parcours du combattant.

Deux ans de négociation, d'âpres discussions sans fin, avec les services administratifs de la Préfecture de Perpignan, pour déboucher in extremis sur un compromis arraché coûte que coûte par les Amis de Saint Jacques de Calahons, seuls à la manoeuvre.

Depuis 2010, les grillades sont autorisées uniquement sur 4 zones à feux préalablement définies et sécurisées, le tout assujéti à un arrêté communal renouvelable d'une année à l'autre. De fait, soyons vigilants et responsables pour préserver cette tradition.

Sauver le profane c'est aussi sauver le sacré et ce mariage sacré/profane, scellé dans l'Histoire de Saint Jaume, dont la durée séculaire fait sa force, nous avons obligation de le défendre pour que vive Saint Jacques.

Les 40 ans : le logo



L'association les Amis de Saint Jacques de Calahons a le plaisir de vous présenter le logo qui accompagnera toutes les manifestations des 40 ans de l'association.

Ce logo a été conçu à partir d'une aquarelle signée Marcel Fourquet (MF) Originaire de Catllar, Marcel Fourquet n'était autre que le beau fils de Michel Bourreil, entrepreneur de maçonnerie à Catllar qui en 1936, comme son père en 1899, a mené une nouvelle restauration de la chapelle de Saint-Jacques de Calahons.

Les 40 ans : le concours



Dans le programme des festivités que le Bureau de l'association est en train de concocter, un concours est annoncé avec un super lot à gagner. Ce concours est adressé à tous nos lecteurs qu'ils soient adhérents ou non. C'est une invitation à la ballade vers la chapelle de Saint-Jacques de Calahons en empruntant le chemin qui mène à l'ermitage. C'est aussi une invitation à se plonger dans l'histoire de Saint-Jacques, en donnant la date de création de l'association (question subsidiaire). Un dessin griffonné qui se trouve sur le chemin est à découvrir, et sa photo doit être envoyée à l'association, sans oublier la question subsidiaire. C'est très simple et ça peut rapporter gros. On vous en dira plus prochainement.